

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE ADOPTION DU BUDGET 2025

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière adjointe de la municipalité de Saint-Dominique, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Dominique tiendra une séance extraordinaire le lundi 9 décembre 2024, à 18 h 30, au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025.

Donné à Saint-Dominique, ce 26 novembre 2024.

La greffière adjointe,



Jolyane Lamarche